



Compte-rendu de la réunion du fonds de solidarité et du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

Mardi 03 septembre de 15h à 16h30, en visioconférence

Présidée par François Bonneau, Président de la région Centre-Val de Loire, président du comité des donateurs fonds de solidarité Maroc, président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

1. Fonds de solidarité pour le Maroc

Les mots du président au sujet de l'état de la situation et la mission au Maroc de mai 2024 :

- Les interlocuteurs sur place sont très sensibles à l'action des collectivités françaises. Le site touché par le séisme est large, il s'étend bien au-delà de l'épicentre.
- Ce constat fait notamment suite à la mission de terrain réalisée au Maroc les 9 et 10 mai dernier par une délégation de la Région Centre Val-de-Loire. Des réunions de travail avec les deux partenaires (Targa et l'AMPCC) ont été organisées, ainsi qu'une visite de terrain dans l'Atlas. Targa apparaît comme un partenaire fiable et facilement mobilisable avec des idées concrètes d'actions à mettre en œuvre rapidement.

Point et avancées du fonds de solidarité :

- 72 collectivités donatrices pour un montant total de plus de 520 000 euros récoltés
- 2 partenaires identifiés :
 - Partenaire opérationnel : ONG marocaine **Targa-Aide**, spécialisée dans l'accompagnement et le renforcement des capacités, la stratégie, la mise en œuvre et le suivi et d'évaluation des programmes publics de développement
 - Partenaire institutionnel : **Association Marocaine des Présidents des conseils communaux (AMPCC)**, créée en 2013 dans le but accompagner, aider et soutenir les Conseils Communaux dans la réalisation de leurs politiques de développement. Elle représente l'ensemble des élus locaux des 1 503 communes des 12 régions du Royaume du Maroc
- 2 typologies d'action envisagées :
 - **Activités « Solidarité Post-Séisme : Développement communautaire des zones sinistrées » avec Targa-Aide**

Trois communes identifiées par Targa afin de bénéficier des activités mises en œuvre : *Ijoukak, Ouneine et Tizj n'test*. Plusieurs activités sont envisagées, réparties dans les domaines suivants : restauration des réseaux d'irrigation, renforcement du réseau d'adduction d'eau potable, réhabilitation d'espaces collectifs et construction d'abris/étables, soutien psychologique

- **Actions de renforcement des capacités des collectivités territoriales marocaines** : les thématiques seront définies conjointement avec l'AMPCC et dans l'objectif de développer et renforcer la coopération décentralisée franco-marocaine

→ Les actions envisagées ne peuvent se concentrer sur la reconstruction qui est une prérogative de l'État. L'objectif est donc d'appuyer le développement économique sur place pour permettre aux habitants de rester et de vivre dans leurs douars.

- Prochaines étapes :
 - Finalisation et signature des conventions entre CUF et les partenaires marocains identifiés
 - Premier semestre 2025 : mission technique de CUF dans le cadre du suivi des activités du fonds (à confirmer)
 - Deuxième semestre 2025 : mission conjointe fonds de solidarité/groupe-pays Maroc avec les élus et techniciens des collectivités

➔ Pour plus d'informations, se référer au rapport d'avancement du fonds de solidarité qui est régulièrement publié sur le site internet de CUF : <https://cites-unies-france.org/>

2. Groupe pays Maroc

Prise de parole de M. Damien Brintet, Chargé de mission méditerranée et Moyen-Orient à la DCTCIV (Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile)

Sur l'actualité franco-marocaine :

- La situation s'est assouplie depuis l'hiver dernier. Une visite de M. Stéphane Séjourné, alors ministre de l'Europe et des affaires étrangères, a eu lieu au Maroc au mois de février 2024, suivie de rencontres avec les différents ministères. Les collectivités françaises ont pris acte de cette détente et il est désormais essentiel de s'interroger sur la manière de relancer les projets jusqu'alors restés en stand-by. L'idée d'une rencontre réunissant les collectivités françaises et marocaines est importante et témoignerait de la volonté des collectivités françaises de relancer la coopération.

Sur le fonds-conjoint franco-marocain :

- Le Maroc est le pays avec lequel la coopération décentralisée est la plus développée dans la région, avec 124 collectivités françaises qui œuvrent ou ont œuvré par le passé à son animation. Des deux côtés, cette dernière est perçue comme une coopération exemplaire. Ses outils majeurs prévoient 3 volets, les appels à projets, la bourse à projet et les échanges et capitalisations. Une nouvelle étape de cette coopération semble s'ouvrir, qu'il convient de définir en précisant la méthodologie que l'on adopte pour son organisation et la définition de thèmes entre collectivités.

- Le 9 septembre, aura lieu une mission au Maroc, avec notamment Frédéric Cholé, Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile, dans le cadre du comité de pilotage du fonds conjoint franco-marocain. Le fonds étant gelé depuis janvier 2023, l'objectif de la mission est à la fois de sélectionner les projets déposés l'année passée (9 projets sont présentés pour 300 000 euros à allouer) et réactiver le fonds triennal pour les prochaines années.
- L'ordre du jour de la réunion sur place comprend plusieurs éléments : proposer un montant pour le prochain fonds, actualiser les thèmes prioritaires (gestion de l'eau, appui à la reconstruction post séisme), évoquer la tenue d'un séminaire de mutualisation des pratiques entre les collectivités françaises et les collectivités marocaines ou encore l'évaluation des fonds conjoints.
- Les dernières assises de la coopération décentralisée franco-marocaine ayant eu lieu en 2016 au Maroc, il est peut-être temps de s'interroger sur la tenue de la quatrième édition en France en 2025/2026. Un renouvellement du format des assises, une mise en perspective seront nécessaires en amont. Cela signifie s'interroger sur ce que sont les assises, quelles attentes doivent être placées sur ces dernières et partager cela avec les interlocuteurs marocains.

Les questions et remarques des collectivités présentes

Malika Gourti, chargée de mission coopération au développement, Afrique, Proche-Orient, Moyen-Orient, à la ville d'Angers : Au sujet des bâtiments détruits, est-il prévu un accompagnement dans la reconstruction des maisons directement ?

Réponse : Malheureusement, cela ne fait pas partie des besoins prioritaires en ce qui concerne nos compétences dans la mesure où l'État marocain prend en charge cette dimension et interdit l'intervention d'autres acteurs, y compris celle de l'organisation Targa-Aide.

Magali Da Silva, direction des relations internationales à la ville de Bordeaux : Avez-vous des précisions sur l'AMPCC, sur le versant des sessions de renforcement des capacités, comment cela se déroule ? Y-a-t-il une attente vis-à-vis des collectivités françaises ?

Réponse : Pour le moment, rien n'est arrêté sur ce sujet, nous en sommes encore au début des contacts avec l'AMPCC.

Sébastien Lefeuvre, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : Notre partenaire marocain connaît des difficultés financières pour participer aux projets depuis quelques années. Nous rencontrons des problèmes de visibilité concernant le fonctionnement budgétaire de nos partenaires et avons parfois du mal à voir dans quelle mesure peuvent-ils réellement participer à part égale à un projet. Cela pose un problème en termes de coresponsabilité financière, pourtant principe de base du fonds conjoint, et fait aussi apparaître des doutes quant à leurs capacités opérationnelles. Est-ce que d'autres collectivités rencontrent ce type de difficultés ?

Réponse de la région centre Val-de-Loire : Une partie du fonds conjoint pour Fez avait été bloqué, aujourd'hui les montants ont été versés, ce qui leur permet de financer leur part du projet.

Russel Marie, chargé de mission à la Direction Europe et international de Nantes Métropole : Certaines collectivités présentes ont-elles déjà perçu les bénéfices de l'évolution récente du contexte binational dans le cadre de leurs coopérations avec des collectivités marocaines ?

Réponse de la région centre Val-de-Loire : Un réchauffement des relations se fait sentir. Nous avons profité du déplacement au Maroc pour le fonds d'urgence afin de voir nos partenaires à Fez et la dynamique a changé, les projets repartent, même pour le fonds conjoint (les partenaires ont enfin reçu l'argent et si la question des visas reste un vrai sujet, la relance est claire)

Cécile Rémon, Chargée de coopération euro-méditerranéenne à la Métropole de Nice : à propos des séminaires de capitalisation et mutualisation des pratiques, en 2025, la France et Nice vont accueillir le Sommet mondial de l'océan. Un des objectifs fixé sur l'élévation du niveau de la mer est le fait de faciliter la coopération institutionnelle. Il pourrait être intéressant d'envisager ce séminaire sur ce volet-là.

Hugo Boulier, Chargé de coopération décentralisé à la région d'Oujda pour la ville de Lille : En ce qui concerne notre partenaire, la ville d'Oujda qui se situe dans la région de l'oriental, il y a également des difficultés financières dans le déblocage de fonds et même quand les fonds sont reçus, en raison des dynamiques de la décentralisation marocaine, l'échelon central reçoit d'abord les fonds, ce qui retarde les projets.

Abdelghani Rabhi, Chargé de la solidarité internationale pour la Métropole Rouen Normandie : Au sujet des soucis de versement des fonds, il faut noter qu'au Maroc, tous les fonds passent d'abord par la banque du Maroc et que la DGCL (Direction générale des collectivités locales) garde la main. On parle plus de déconcentration que d'une réelle décentralisation, aucune collectivité marocaine ne peut signer une convention internationale si elle n'est pas passée par le biais du préfet d'abord. Il faut donc essayer d'impliquer le plus possible les services de l'État dans les échanges (par exemple le secrétaire général de préfecture qui a la main sur les projets locaux).

Liste des participants

NOM/PRENOM	FONCTION	COLECTIVITE/ORGANISME
Inès Lézin-Ouzemri	Chargée de relations européennes et internationales	Montpellier
Mickael Murcy	Directeur des relations internationales	Grande Synthe
Magali Da Silva	Direction des relations internationales	Bordeaux
Cécile Gillot	Chargée de mission	CICLE
Julien Puissant	Chargé de mission	RESACOOOP
Sébastien Lefeuvre	Chargé de coopération décentralisée	Conseil départemental d'Ille et Vilaine
Caroline Talbot	Chargée de partenariats internationaux	Conseil départemental de la Loire Atlantique
Marianne Garnier	Chargée de mission coopération internationale	Conseil départemental de la Loire Atlantique
Rabhi Abdelghani	Chargé de la solidarité internationale	Métropole Rouen Normandie

Véronique Bertholle	Adjointe au maire aux relations internationales et européennes	Strasbourg
Hugo Boullier	Chargé de coopération décentralisé à la région d'Oujda	Lille
Mathilde Lestra	Chef de projet Maghreb-Moyen-Orient	Grenoble
Maddy Leglaive	Chargée de mission coopération au développement	Conseil régional Grand Est
Cécile Rémion	Chargée de coopération euro-méditerranéenne	Métropole Nice Côte d'Azur
Emmanuelle Davignon	Cheffe de service Action européenne et internationale	Conseil régional Centre Val de Loire
Sarah	Chargée de mission coopérations européennes et internationales	Conseil régional Centre Val de Loire
Malika Gourti	Chargée de mission coopération au développement	Angers
Alexis Cavarec	Chargé de mission coopération internationale	Aix-en-Provence
Josephine Fatuma Selemani	Chargée de mission coopération internationale	Conseil départemental d'Ille et Vilaine
Laure Vial Boni	Responsable Europe & International	Grenoble
Mérodie Boissel	Chargée de mission	Pseau
Julie Massez	Animatrice réseau coopération internationale	Lianes coopération
Remy Hallégouet	Chargé de mission	France volontaires
Camille Galois	Chargée de missions relations internationales	Lyon
Isaure Lingre	Responsable de mission, Direction des Relations Européennes et Internationales	Lyon
Russel Marie	chargé de mission à la Direction Europe et international	Nantes Métropole
Dorothee Scarwell	Chargée de mission relations internationales	Poitiers
Lise Andurand	Cheffe de projet coopération décentralisée	Chambéry

Berangère Ayoub	Chargée de mission	Département des Yvelines
Delphine Langlade	Chargée de mission coopération internationale	Région Nouvelle-Aquitaine
Liubov Konyashina	Chargée des jumelages	La Rochelle
Charlotte Dammane	Secrétaire exécutive du groupe d'amitié France- Maroc	Sénat
Chadouli Si-Mohamed	Président	Association Éducation, Culture, Territoires
Suzie Greneche	Chargée de mission coopération internationale	Conseil départemental de l'Isère
Zainal Ibrahim	Responsable coopération décentralisée	Mamoudzou